

## La Fédération Française de la Franchise accueille deux nouveaux adhérents et deux nouveaux experts

La FFF annonce intégrer deux nouveaux adhérents avec l'arrivée de Depil&Young, centre en épilation définitive et amincissement ainsi que l'entreprise de rénovation tous corps d'état Avenir Rénovations. L'avocat spécialiste en droit de la distribution et droit de la concurrence Stéphane Ingold et Mickaël Bennarouch, expert en stratégie de développement, rejoignent également le Collège des Experts. La FFF compte désormais 189 réseaux et 59 experts.

**DEPIL & YOUNG**  
BIEN DANS MON CORPS, SANS EFFORT

Lancé en réseau en 2018, Depil&Young associe trois types de prestation : la dépilation, l'amincissement et l'embellissement (soins du visage), chacune d'entre elles répond à une demande en forte croissance, aussi bien auprès de la population féminine que masculine.

Le concept de prestation haut de gamme de Depil&Young, associé à des tarifs abordables et à des modalités de règlement avantageuses, attire une large frange de la population, de tous les milieux sociaux. Un positionnement stratégique et différenciant qui met en avant le bénéfice des solutions proposées : *Bien dans mon corps, sans effort*.

[www.depilandyoung.com](http://www.depilandyoung.com)

« Adhérer à la Fédération Française de la Franchise constitue une étape importante pour le développement de Depil&Young. Notre objectif est d'apporter un service en constante amélioration aux membres du réseau et le fait d'échanger avec nos collègues franchiseur, de participer aux ateliers réguliers organisés par la fédération, nous permettra d'intégrer à nos process de nouvelles bonnes pratiques » souligne Laurent Monnet, Président Fondateur.

**Avenir**<sup>®</sup>  
RÉNOVATIONS

Créé en 2013, Avenir Rénovations est une enseigne spécialisée dans la rénovation intérieure et extérieure. L'entreprise met son savoir-faire au service du client – particulier ou professionnel – pour tous les projets de rénovation, d'aménagement, de transformation, de construction de l'habitat ou de locaux professionnels. L'enseigne met une palette d'outils qui ont fait leur preuve : une stratégie digitale permettant d'acquérir des contacts de prospection, un logiciel unique ainsi qu'un secteur porteur, représentant de fortes opportunités et une croissance toujours plus forte chaque année.

[www.avenir-renovations.fr](http://www.avenir-renovations.fr)



Avocat au barreau de Paris depuis 2001, **Stéphane Ingold** est diplômé d'une maîtrise en droit des affaires et d'un DEA en droit privé. Il est également Médiateur, diplômé de l'IFOMENE (Institut de formation à la négociation et à la médiation), et certifié en droit collaboratif.

Stéphane a affiné son expertise en collaborant 7 ans au sein du cabinet CONFINO, une structure de forte notoriété, spécialisée dans le domaine de l'immobilier d'entreprise avant de diriger la société RETAIL PLACES, qui sous la marque GOUACHE AVOCATS, dédie son activité aux emplacements commerciaux. Il gère notamment les problématiques de fonds de commerce et de baux commerciaux.

En tant qu'expert de la FFF, Stéphane privilégie les solutions pragmatiques dites « win-win » pour faciliter la réalisation de vos projets et dénouer les difficultés inhérentes à la vie des emplacements commerciaux.



Après avoir passé 12 années au service de grandes enseignes en France et à l'international, **Mickaël Bennarouch** a créé TRIBEKAI en 2013 pour œuvrer au développement des marques, répondant ainsi aux problématiques de nombreux secteurs d'activité.

Avec TRIBEKAI, Mickaël Bennarouch conseille les marques sur l'ensemble des leviers nécessaires au développement des acteurs du retail : cadrage stratégique, immobilier commercial, développement en franchise, développement à l'international...

Expert de la FFF, Mickaël a plusieurs publications à son actif dont "En quoi le choix de l'emplacement contribue au succès de mon projet en franchise ?".

### À propos de la Fédération Française de la Franchise

Acteur majeur du dynamisme de l'économie française, la Fédération française de la franchise est la fédération professionnelle des franchiseurs et de leurs franchisés depuis 1971. Elle représente le modèle de la franchise, un modèle d'entrepreneuriat fondé sur le transfert du savoir-faire et le partage de valeur. Son rôle est de promouvoir, défendre et pérenniser le modèle de la franchise, mais également de fédérer son écosystème et de créer les outils et l'environnement propice au développement et à la performance des réseaux de franchise. La Fédération française de la franchise a créé en 1981 le Salon Franchise Expo Paris, devenu depuis un rendez-vous annuel international majeur de la franchise.

La franchise représente en France 1 972 réseaux, 84 497 points de vente franchisés, pour plus de 76,6 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'activité génère 828 178 (directs et indirects). En 2009, la FFF a créé L'Académie de la franchise, premier organisme de formation aux métiers de la franchise, dont l'offre est dédiée aux futurs franchisés, mais aussi aux futurs et actuels franchiseurs.

En savoir plus

[franchise-fff.com](http://franchise-fff.com)



Contacts médias

Camille Fievre et Peter Even  
[TeamRPFranchise@monet-rp.com](mailto:TeamRPFranchise@monet-rp.com)  
Tél. : 02 53 35 50 20